

Société  
Pédagogique  
Genevoise

---

# Rapport d'activité 2013/2014





## Sommaire

<b>1. Billet du président</b>	5
<b>2. Commissions</b>	6
Conférence de l'instruction publique (CIP)	
Commission paritaire du statut du personnel enseignant (B 5 10.04)	
Commission de l'enseignement de l'allemand (CEA)	
Commission du personnel de l'OMP (CP-OMP)	
Commission de l'enseignement des mathématiques (CEM)	
Commission cantonale de l'éducation routière	
Conseil du SEM 2013-2014	
Conférence de l'enseignement primaire (CEP)	
Commission de la formation (COFOEP)	
Commission paritaire de la pédagogie spécialisée	
Séance de délégation DEP – SPG et commission pédagogique	
Commission consultative du soutien scolaire aux élèves en difficultés	
Commission des moyens d'enseignement, des fournitures et des équipements (COMEFE)	
Commission de liaison direction générale – Service des loisirs éducatifs (SLE)	
Commission de visionnement	
Commission enfants migrants – ELCO	
Commission de fonctionnement de l'enseignement obligatoire	
Groupe de pilotage du réseau d'enseignement prioritaire (REP)	
<b>3. Groupes de travail et séances diverses</b>	13
Groupe de coordination DIP – université (IUFÉ)	
Assemblée de l'Institut universitaire de formation des enseignant-e-s (IUFÉ)	
Comités scientifiques des formations complémentaires	
Commission enseignement de l'IUFÉ pour l'enseignement primaire	
Comité de programme de l'IUFÉ	
Commission stage et emploi (IUFÉ)	
Séances entre le comité et la conseillère d'État chargée du DIP	
Séances avec la direction générale de l'OMP (DGOMP)	
Séances avec l'association genevoise des cadres de l'enseignement primaire (AGCEP)	
Séances avec le groupement des associations de parents du primaire (GAPP)	
<b>4. Affiliations, partenariats</b>	16
Comité du syndicat des enseignants romand (CoSER)	
Commission de l'enseignement spécialisé du syndicat des enseignants romands (SER)	
Éducatereur et rédaction cantonale	
Fédération des enseignants et enseignantes genevois (FEG)	
Comité Cartel	
Comité CIA et caisse de pension de l'État de Genève (CPEG)	
Fonds d'entraide de l'Enseignement Primaire (FEEP)	
<b>5. Séances internes</b>	19
Comité de la SPG	
Assemblée des délégué-e-s de la SPG (AD)	
Forum annuel	
Assemblée du personnel de l'OMP	
Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés	
Commission interne horaire scolaire	
Commission interne des maître-sse-s spécialistes en arts visuels (MDAS AV)	
Commission interne des maître-sse-s de disciplines artistiques et sportives en éducation musicale et rythmique (MDAS EMR)	
Commission interne des maître-sse-s d'éducation physique (MDAS EP)	

Commission interne ECSP	
Site Internet	
Membres SPG	
<b>6. Liste des délégué-e-s</b>	<b>22</b>
<b>7. Rapports des comptes</b>	<b>26</b>
Charges d'exploitation	
Produits d'exploitation	
Bilan au 31 mars 2014	
Fonds de lutte au 31 mars 2014	
Soutien juridique au 31 mars 2014	
Rapports des vérificateurs des comptes	
Site internet – <a href="http://www.spg-syndicat.ch">www.spg-syndicat.ch</a>	
<b>8. Abréviations et sigles</b>	<b>32</b>





## **Société pédagogique genevoise**

### **Comité**

<b>Président</b>	Laurent VITE
<b>Trésorière</b>	Germain Thomas RODRIGUEZ (a.i.)
<b>Membres</b>	Carine GUEX, Isabelle MAULINI, Marina POT, Valérie PRIMATESTA GAUD, Murielle QUENZER, Claire RAGNO-PAQUIER, Melissa RAHAL, Germain Thomas RODRIGUEZ, Marianne SOTTAS, Yann VOLPE
<b>Secrétaire</b>	Laurent CHRISTODOULIDIS

### **SPG**

14, bd Georges-Favon – 1204 Genève  
Correspondance : case postale 5434 – 1211 Genève 11  
Tél. 022 329.26.60 – Fax 022 320.67.63  
E-mail : [spg@geneva-link.ch](mailto:spg@geneva-link.ch) – [secretariat-spg@infomaniak.ch](mailto:secretariat-spg@infomaniak.ch)  
site SPG : [www.spg-syndicat.ch](http://www.spg-syndicat.ch)



## 1. BILLET DU PRÉSIDENT

### Mercredi, retraite et office médico-pédagogique (OMP)

Ces trois dossiers auront marqué l'année scolaire. L'élaboration de la mise en place du mercredi nous aura rappelé à quel point cette idée n'est franchement pas la meilleure qu'aient eue nos autorités pour améliorer le travail dans l'enseignement primaire. L'organisation de la prochaine rentrée aura nourri les discussions dans les écoles. Certaines équipes, encouragées par la SPG, ont su résister à des velléités directoriales de tout faire sans consulter les enseignant-e-s. Cette résistance a payé parce que les collègues ont pu obtenir des améliorations dans l'organisation des horaires. Autre sujet, le passage de l'âge légal de la retraite de 62 à 65 ans a suscité de fortes réactions. Il faut dire que cela s'est couplé avec les conditions dégradées de nos rentes et l'augmentation des cotisations avec le passage à la nouvelle caisse. Les péjorations de rentes auraient été pires sans la présence des syndicats en commission et dans la rue. Il n'est pas toujours possible de revenir en arrière, notamment lorsque les décisions ont été prises par le parlement ou même par le peuple en votation populaire. Mais il est possible d'améliorer les contours de ces décisions par une résistance tenace de tous les instants pour au moins limiter la casse. Pour cela, les syndicats ont besoin que les membres soient derrière eux, que les Assemblées soient bien fréquentées, que les manifestations dans la rue soient massives. Sans ces démonstrations de force, il est très difficile pour les représentant-e-s des syndicats de discuter ou taper du poing sur la table en cas de nécessité. Merci donc à toutes celles et tous ceux, qui en plus de payer régulièrement leurs cotisations, viennent aux séances, s'engagent afin de critiquer, prendre du recul, prendre position, voter les résolutions et soutenir l'activité importante de la SPG. Un troisième dossier a pris de l'importance cette année, celui de l'OMP. Après un été 2013 très chahuté, la SPG a repris vertement les critiques des dysfonctionnements de l'Office directement auprès du conseiller d'État. Nous avons enfin pu obtenir son attention; s'en est suivie une liste de propositions validées par l'Assemblée du personnel, puis une série de points d'amélioration voulus par le magistrat. Nous y travaillons encore, mais un certain nombre de réalisations concrètes ont pu être obtenues ou sont à bouts touchants (accord sur l'emploi, cahiers des charges, élections à la commission du personnel, etc.). Dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, la mobilisation de



toutes/tous a été essentielle; elle a permis aux délégué-e-s et à l'exécutif de la SPG de s'appuyer sur une base solide et de défendre leurs propositions au plus haut niveau. D'autres gros dossiers nous attendent encore: évolution du métier, formations initiale et continue, nouvelles mesures d'économie. Ce n'est pas le moment de s'endormir!

Une des devises de la SPG est «résister et proposer». Ce sont des actions qui ne peuvent être réalisées sans l'appui de toutes/tous. La SPG peut être fière de compter sur des instances solides, respectées par l'autorité, même si on peut toujours espérer plus de présences et d'engagement dans les délégations qui nous occupent. Des places sont à prendre, par exemple il manque toujours un-e délégué-e à la commission de l'enseignement spécialisé du SER. Et puis il faudra penser à renouveler les forces, certain-e-s collègues font la demande de laisser leurs activités syndicales. Les batailles à venir s'annoncent rudes, tant les finances continuent à inquiéter la droite politique de notre canton, toujours prompte à faire des propositions d'économie et à tailler dans les rangs de la fonction publique et plus généralement dans les budgets alloués aux départements dont le DIP. La SPG compte sur votre présence et vous en remercie, elle espère aussi votre engagement dans les différentes commissions ou directement dans la rue quand le besoin s'en fera sentir.

Le rapport d'activité est comme toujours l'occasion pour moi de remercier toutes les personnes actives dans la bonne marche de notre société: les délégué-e-s dans les commissions et groupes de travail, les membres fidèles de notre Assemblée de délégué-e-s (il y a encore de la place pour les établissements qui ne seraient pas représentés) et les membres du comité, soutiens indispensables à l'activité du président. Le travail de chacun-e est précieux et permet à la SPG d'être présente partout où cela est nécessaire.

*Laurent Vité*

---

## 2. COMMISSIONS

---

### **Conférence de l'instruction publique (CIP)**

Jusqu'en novembre 2013, la conférence de l'instruction publique a conservé sa même teinte et sa semblable «saveur» durant les quelques séances présidées par notre ancien conseiller d'État: informations et présentations n'invitant guère au débat et encore moins à la concertation malgré les points abordés, tels que la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, le dispositif sport/art/études ou encore le programme de prévention contre

l'alcool. Et voici que lors de la séance du 10 mars 2014, les représentant-e-s réuni-e-s ont pu assister à un changement positif du déroulement de la CIP avec l'apparition d'un espace de dialogue et d'échanges, jusque-là pratiquement inconnus, que notre nouvelle cheffe du DIP a spontanément créé, tout en exposant sa vision de l'école et les enjeux de sa législature, suscitant ainsi et enfin le vif intérêt des membres présents! Mais voilà, c'était vraisemblablement la dernière séance! En effet, M<sup>me</sup> Emery-Torracinta a annoncé sa décision de supprimer la CIP qui, à ses yeux, fait clairement office de doublon et n'a probablement eu pour seul intérêt que celui de réunir les 3 ordres d'enseignement. R.I.P. la CIP... (mji)



### **Commission paritaire du statut du personnel enseignant (B 5 10 04)**

Cette année a été riche en textes importants soumis à la consultation de cette commission. Les accords concernant le secondaire ont occupé les séances jusqu'au moment de la signature en automne 2013. Parmi les textes signés, les modifications du règlement du statut, visant à consacrer le principe de l'annualisation du temps de travail pour le personnel enseignant, nous ont particulièrement concernés. Au détour de ces changements, une borne en temps de 24 heures pleines de prise en charge des élèves a été posée dans le règlement pour le primaire. C'est la première fois qu'une norme horaire est fixée pour un équivalent plein temps au primaire. Il faudra voir à l'usage les avantages et les inconvénients de ce point de repère. Puis ce fut au tour des deux cahiers des charges et de leurs trois déclinaisons respectives pour le primaire d'être adoptés par la commission. Comme on peut l'imaginer, c'est une commission qui exige un important travail de lecture et d'étude de dossiers et de débat avec les autres syndicats, y compris sur des éléments concernant uniquement l'enseignement primaire. (lvé)

### **Commission de l'enseignement de l'allemand (CEA)**

La dernière séance a eu lieu le 10 juin 2013, la commission ne s'est donc pas encore réunie depuis le début de l'année scolaire. Avec l'introduction de la nouvelle méthode PER compatible «Der Grüne Max» à la rentrée prochaine des questions méritent pourtant d'être abordées. Comment assurer la meilleure appropriation possible par les enseignant-e-s concerné-e-s? Le dispositif de formation pour l'anglais ne pourrait-il pas servir d'exemple? Quand les moyens d'enseignement arriveront-ils dans les écoles? Malgré les contraintes budgétaires actuelles, l'enjeu est de

taille et mérite d'être considéré comme une priorité, d'autant plus qu'une transition entre le primaire et le CO se matérialise enfin pour l'enseignement de l'allemand! (*mco*)

### **Commission du personnel de l'OMP**

Depuis la création de l'OMP, en janvier 2010, les doléances qui sont remontées du terrain ont été nombreuses. La commission a élaboré plus de 50 propositions visant à modifier le fonctionnement de l'OMP et a pu les faire valider par l'Assemblée du personnel le 26 septembre. Le conseiller d'État Charles Beer, interpellé à moult reprises, s'est contenté d'écouter le mécontentement juste avant de partir. Ses décisions tardives n'ont pas tenu compte des revendications légitimes. Heureusement, la nouvelle conseillère d'État Anne Emery-Torracinta a pu, dès décembre, saisir les vrais enjeux liés à l'enseignement spécialisé et l'école inclusive, et stopper les projets que son prédécesseur lui avait laissés. Les engagements de directrices/teurs ont été bloqués, un audit interne a été lancé, et une réflexion globale sur la gouvernance de l'office a été initiée: tous points que la commission recommandait. Un bon début qui demande à être confirmé avec les décisions qui vont suivre. (*obd*)



### **Commission de l'enseignement des Mathématiques (CEM)**

Cette année scolaire, aucune séance n'a été convoquée pour cette commission. La 5<sup>e</sup> édition de la Semaine des Mathématiques sur le thème « Grandeurs, mesures et optimisation » a eu lieu en janvier, mais aucun bilan n'a été transmis. (*cgx*)

### **Commission cantonale de l'éducation routière**

Cette commission se réunit une fois par année pour faire le bilan de la prévention routière, du fonctionnement des patrouilleuses et un point de situation sur des actions comme « Pedibus » ou la journée « à pied à l'école ». Les 1762 classes du canton ont bénéficié d'une leçon d'éducation routière ou d'un passage à la piste pour les 8P, malgré un effectif restreint d'instructeurs (8.2 postes). La brigade s'occupe également des nombreuses formations théoriques et pratiques des patrouilleuses. L'action Pedibus concerne le C1 et un effort est fait cette année sur la publicité (dépliant traduit en 5 langues + dia dans les TPG). Le secondaire est également concerné par cette commission, avec le regret que la prévention s'arrête à 15 ans, parce que les plus exposés aux accidents sont les 18-24 ans. (*mpt*)

## Conseil du SEM 2013-2014

Réuni à titre consultatif à quatre reprises lors de l'année 2013, le Conseil du SEM (CdS) a traité de points spécifiques à l'enseignement primaire. Tandis que l'installation de postes informatiques dits « visiteurs » est terminée dans les écoles, celle pour les ECSP est en voie d'achèvement (déjà près de 100 postes installés). Il est prévu d'équiper également chaque MDAS d'un poste informatique. Le CdS a également examiné la version actualisée du Plan directeur « Enseigner et apprendre à l'ère numérique » qui fixe le cadre du rôle des Médias-Images et des TIC (MITIC) au DIP. Ce Plan directeur, validé en février par la présidente du DIP, est soumis à examen sur le site : <http://edu.ge.ch/ecolenumerique/mitic/15-priorites-pour-reussir-le-numerique-lecole> (*mht*)



## Conférence de l'enseignement primaire (CEP)

La DGEO, constituée en fin d'année passée, a souhaité remettre à plat l'ensemble de la concertation avec les partenaires sociaux. Il faut organiser maintenant la concertation incluant la FAMCO et la SPG, ainsi que les associations de parents d'élèves. De plus, il y a toujours la volonté partagée par toutes/tous de diminuer le nombre de séances. Dans ce mouvement-là, la DGEO a décidé de supprimer la conférence de l'enseignement primaire (CEP) qui n'avait plus de raison d'être puisque l'enseignement primaire est partie prenante de l'enseignement obligatoire. La commission de fonctionnement de l'enseignement obligatoire (cf. article dans ce rapport d'activité) a repris l'ensemble des sujets traités par la commission de fonctionnement de l'enseignement primaire et ceux de la CEP. (*lvé*)

## Commission de la formation (COFOEP)

La Commission de la formation se sera réunie cinq fois cette année. Progressivement, les formatrices/teurs de l'IUFE sont censé-e-s prendre la place du personnel du SCOP dans la formation continue, par ailleurs entièrement réorganisé. Par souci d'économie, la DGEO a souhaité réduire le nombre d'offres du catalogue. Le CAS en soutien pédagogique se déroulant à la satisfaction des personnes inscrites, une nouvelle édition devrait s'ouvrir. Il n'en est pas de même pour le DAS des maîtres de disciplines spéciales qui souffrent d'une surcharge de travail, d'incohérences entre l'Université et le DIP, d'un manque d'organisation du côté des stages et de l'inadaptation de certains enseignements pour les étudiant-e-s travaillant au primaire. Le CAS formatrices/teurs de terrain est toujours au point mort, par défaut de financement. Finalement, un DAS destiné aux généralistes suppléant-e-s devrait se

mettre en place dès l'an prochain si les effectifs le permettent. La SPG s'est apparemment fait entendre à propos des séances d'information type « recyclage » relatives aux moyens d'enseignement : plutôt que d'organiser des grands rassemblements faiblement fréquentés, il serait possible de déposer des moyens en ligne, y compris audiovisuels, l'essentiel de la formation et des interactions devant se passer dans les établissements. *(imi)*

### **Commission paritaire de la pédagogie spécialisée**

La commission ne s'est réunie qu'une fois cette année. Elle est donc peu active, ce qui est inquiétant étant donné les enjeux qu'impliquent la mise en place de l'école inclusive. Madame Emery-Torracinta a évoqué son intention de relancer le processus, certainement que la commission aura de bonnes raisons d'être convoquée ces prochains mois. *(afz)*

### **Séance de délégation DEP – SPG et commission pédagogique**

Les sujets de ces deux instances de concertation étant souvent « interpénétrables », il a été décidé d'organiser les séances DEP – comité SPG avec des ordres du jour privilégiant tantôt le versant pédagogique, tantôt l'aspect organisationnel de l'enseignement primaire. Une grande partie des discussions a porté sur la mise en œuvre de l'horaire de l'an prochain ; mise en œuvre qui doit se faire en concertation étroite avec les enseignant-e-s, ce qui n'est pas le cas dans de nombreux établissements ! Il a aussi été question de l'introduction de plusieurs nouveaux moyens d'enseignement. On peut craindre que cela amènera dans un premier temps, une surcharge de travail. Le rapport du SRED (ATE III) qui traite de la charge de travail des enseignant-e-s devra être discuté lors des prochaines séances. Concernant l'évaluation, le comité a difficilement obtenu que des enseignant-e-s fassent partie d'un groupe de travail de l'enseignement primaire traitant de ce sujet et des épreuves cantonales. Depuis, le comité n'a plus reçu d'informations sur les travaux de ce groupe. *(cgx)*



### **Commission consultative de soutien scolaire aux élèves en difficultés**

Les membres de cette commission se sont réunis seulement deux fois depuis la rentrée scolaire, il y a donc eu peu de débats. Le SRED a présenté une deuxième évaluation de l'expérience de soutien scolaire proposée par l'association Reliance ; celle-ci, à la recherche de bénévoles, tente de lutter contre l'échec scolaire par un tutorat individualisé. La présentation du film-documentaire « galéRAGE/Récits de jeunes sur la touche » par Aleksandr THIBAUDEAU, un des auteurs, a touché par sa sensibilité au travers

de récits de vie pour aborder la problématique de la déscolarisation et/ou des parcours scolaires hachés. Ce film servira de base de discussion des prochaines Assises romandes de l'éducation le 27 septembre prochain. Dès 2014, et jusqu'à ce jour, cette commission est en attente d'une convocation de la nouvelle conseillère d'État en charge du DIP. (gtr)



### **Commission des moyens d'enseignement, des fournitures scolaires et des équipements (COMEFE)**

Cette commission concerne l'ensemble de l'enseignement obligatoire. Elle se réunit en plénière deux fois par année et en sous-commissions opérationnelles pour tester les nouveaux produits. En 2014, la plupart des 700 nouveaux produits concernent le CO. Il faut savoir que l'économat



attend des remontées de la part des enseignant-e-s (demandes, plaintes). Il faut les faire par courriel à l'ECDIP, car il est tenu compte de ces remarques qui sont discutées au sein de la commission. Le papier photocopie pose de nombreux problèmes, il sera changé fin 2014 (attention à ne pas trop faire de stocks!). La commission recherche un-e représentant-e de l'OMP. (mpt)

### **Commission de liaison direction générale – Service des loisirs éducatifs (SLE)**

Cette commission a repris vie en juillet 2013, après deux ans de somnolence, avec la présentation par la direction générale d'un projet de nouvelle et unique directive pour toutes les sorties scolaires (coursées d'écoles, classes multicolores, sorties pédagogiques telles que visites, piscine, etc.). Elle a été suivie d'une demande de validation de ce projet en automne. La SPG s'opposant à cette nouvelle directive, tant elle complique le travail des enseignant-e-s en augmentant les contraintes administratives, les représentant-e-s de la SPG de la commission ont été reçus par la direction pour exposer leurs nombreux motifs. Depuis, cette directive semble gelée par la nouvelle cheffe du département. Aucune nouvelle séance n'est prévue actuellement. (mpt)

## Commission de visionnement

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises mais ils ont été peu sollicités pour visionner des spectacles. En effet, la programmation proposée par École & Culture est directement liée aux conventions TMG, ASG, OSR et OCG. Les prestations offertes par ces quatre structures sont de qualité et rencontrent un écho favorable. La commission souhaite donner un nouvel élan aux prestations proposées par les structures indépendantes pour qu'elles puissent être complémentaires et enrichir la programmation des institutions conventionnées. Les stages de danse, les ateliers d'écriture, les explorations musicales ou scientifiques y participent notamment et font l'objet d'un intérêt grandissant de la part des enseignant-e-s. (ctan)

## Commission enfants migrants – ELCO

Le travail de la commission s'est poursuivi de manière constructive. Certains projets ont été maintenus (accueil des élèves de 1P en début d'année, formation pour les nouveaux/elles enseignant-e-s, formation continue) pendant que d'autres se sont développés (création de matériel pédagogique, activité pour la journée des langues, affiche commune pour les inscriptions aux cours ELCO). Le projet d'une fête des langues se développe. Il prend des dimensions si importantes que des partenariats externes ont été sollicités et la date déplacée à 2015. Comme activité pour 2014, des animations interactives ont été mises sur pied et proposées dans le cadre du Salon du Livre et de la Formation. La thématique des langues est ainsi toujours d'actualité au DIP, il faut s'en réjouir! (mqr)



## Commission de fonctionnement de l'enseignement obligatoire

La commission de fonctionnement s'est réunie une seule fois l'automne dernier. Ce fut, d'une part, l'occasion de faire connaissance avec le nouveau directeur général de l'enseignement obligatoire, Monsieur Pierre Kolly, et d'autre part de prendre congé du conseiller d'État en charge du département de l'instruction publique, Monsieur Charles Beer. Tous deux ont abordé le thème majeur de la réunification des deux directions générales du primaire et du secondaire I. Ils ont rappelé que l'objectif de cette restructuration visait une simplification des structures avec comme finalité une meilleure cohérence entre les deux degrés d'enseigne-



ment. Il est clair pour la nouvelle DGEO que la mise en place de cette nouvelle organisation sera progressive. L'enjeu sera de partager les cultures respectives sans toutefois en annihiler une au profit de l'autre. La SPG veillera, en effet, à ce que le processus de «secondarisation» de l'école primaire engendré par l'introduction du mercredi matin ne s'accélère pas. *(vpgd)*

### **Groupe de pilotage du réseau d'enseignement prioritaire (REP)**

Le groupe de pilotage poursuit sa tâche de supervision du REP. Il s'agit notamment de prendre en compte l'évolution des populations d'élèves afin d'estimer si les établissements concernés doivent sortir du REP ou si d'autres doivent y entrer. Le groupe de pilotage est aussi consulté pour des événements particuliers en vue du développement professionnel des collègues du REP: conférences, journées de réflexion, etc. En septembre, le REP a vécu une belle journée de réflexion, où les élèves ont notamment présenté leur travail dans le cadre de l'orchestre en classe (initiation à la pratique instrumentale) au travers de deux brefs concerts. Par ailleurs, le groupe de pilotage a mandaté le SRED pour faire une étude sur les pratiques enseignantes au sein du REP dans le but d'alimenter sa réflexion. *(lvé)*

---

## **3. GROUPES DE TRAVAIL ET SÉANCES DIVERSES**

---

### **Groupe de coordination DIP – université (IUFE)**

Beaucoup de sujets de ce groupe concernent la formation des collègues du secondaire. La SPG a tout de même pu soulever le problème des stages organisés à l'OMP dans le cadre de la maîtrise en enseignement spécialisé (MESP). Nous avons dénoncé avec force le fait que la direction générale se mêle de ces stages, créant ainsi des interférences désagréables dans une formation qui a été voulue en dehors de l'employeur. Ce groupe de coordination est très important, parce qu'il réunit les syndicats, l'université formatrice et l'État employeur. Il est un des rares lieux où les représentant-e-s syndicaux concernés peuvent donner leur position par rapport à la formation initiale des enseignant-e-s des trois degrés d'enseignement. *(lvé)*

### **Assemblée de l'Institut universitaire de formation des enseignant-e-s (IUFE)**

L'Assemblée continue de s'occuper principalement de la formation des enseignant-e-s secondaires: d'abord parce que la procédure de reconnaissance par la CDIP de la formation est en cours. Cette reconnaissance permet au diplôme d'être valable dans toute la Suisse. Ensuite parce que des

questions d'organisation des effectifs pouvant accéder à la formation et à l'emploi sont très compliquées et nécessitent de nombreuses discussions au secondaire avec tous les partenaires. Une motion ayant récemment été déposée au Grand Conseil pour raccourcir la formation des enseignant-e-s primaires d'une année, il est possible que l'Assemblée modifie au moins provisoirement son centre de gravité dans les mois à venir. (*imi*)



### **Comités scientifiques des formations complémentaires**

Diplômes et certificats sont organisés en formation continue pour certaines fonctions dans l'enseignement primaire. Un diplôme est mis en place pour les maître-sse-s de disciplines artistiques et sportives afin de leur donner une formation complémentaire au bachelor de branche ; un autre est en cours de préparation pour les suppléant-e-s visant à fournir un complément pédagogique aux personnes qui pourraient être engagé-e-s à la prochaine rentrée avec d'autres diplômes que celui de l'IUFE ou jugés équivalents. Un certificat a vécu une première année de fonctionnement pour l'appui pédagogique, particulièrement destiné aux ECSP. Pour chacune de ces formations continues certifiées, un comité scientifique assure le suivi de la formation et propose des solutions au fur et à mesure où les problèmes se présentent. La SPG est présente pour rappeler les besoins en formation des enseignant-e-s concerné-e-s au regard des difficultés rencontrées sur le terrain. (*lvé*)

### **Commission enseignement de l'IUFE pour l'enseignement primaire**

Les discussions de cette commission portent régulièrement sur les contenus de la formation initiale, leurs liens avec les besoins du terrain et les attentes des étudiant-e-s. La DGEO ayant décidé de ne plus tester elle-même les compétences de natation et de sauvetage des étudiant-e-s, les partenaires se sont tournés vers la Société Suisse de sauvetage et son brevet Base Pool que les futur-e-s enseignant-e-s doivent acquérir pour être engagé-e-s. La commission a également statué sur le DAS en préparation pour les enseignant-e-s généralistes suppléant-e-s, en cherchant à lui donner un format compatible avec l'emploi, tenant compte de leurs études antérieures et en les complétant par des cours de didactiques et d'approches pédagogiques transversales. (*imi*)

### **Comité de programme de l'IUFE**

L'université a repensé son organisation par rapport à l'ensemble des commissions et groupes de travail. Les comités de programme sont désormais

réservés aux représentant-e-s des collaboratrices/teurs de l'université pour résoudre les problèmes qui sont propres à cette dernière. Les représentant-e-s des enseignant-e-s gardent leur place dans les commissions d'enseignement et de stage et emploi (cf. articles dans le présent rapport d'activités). *(lvé)*

### **Commission stage et emploi (IUFE)**

Cette année, la commission s'est réunie à trois reprises. Les principales thématiques abordées ont été la finalisation d'un mandat, le suivi des étudiant-e-s et la professionnalisation de leur parcours de formation, les nouveaux dispositifs d'encadrement du stage filé et des stages en responsabilité, le recrutement des formatrices/teurs de terrain, l'organisation des stages avec l'introduction du mercredi matin, le statut de la co-formation et l'avancée du projet CAS. Les membres de la commission se sont accordés à définir le plus clairement possible la teneur du partenariat entre enseignement primaire et IUFE. La commission n'a pas manqué de remercier Madame Suzanne Hagemann (PLEND), responsable de l'organisation des stages à l'Université. *(cta)*

### **Séance entre le comité et la conseillère d'État chargée du DIP**

La dernière séance avec le conseiller d'État sortant a été l'occasion pour le comité de lui faire une déclaration solennelle en guise de bilan de son passage au département du point de vue de la SPG. En raison du renouvellement important du conseil d'État genevois en automne dernier, une seule séance a réuni le comité SPG et la conseillère d'État, Madame Anne Emery-Torracinta. Plusieurs dossiers ont été discutés : SCORE, la loi sur l'école inclusive, le nouvel horaire de l'écolière/ier, les rapports du SRED sur la charge de travail des enseignant-e-s et surtout l'ensemble des problématiques au sein de l'OMP. Malgré la volonté réelle de la conseillère d'État de faire des propositions constructives et de jouer le jeu de la concertation, une épée de Damoclès pèse toujours sur le DIP : la volonté du Grand Conseil de réduire encore et toujours les budgets ! La marge de manœuvre paraît alors bien réduite. *(cgx)*



### **Séances avec la direction générale de l'OMP (DGOMP)**

Les rencontres avec la DGOMP ont permis aux délégué-e-s de se positionner clairement sur les dossiers en cours. Cependant, la dynamique de concertation avec l'OMP est difficile, d'où une certaine frustration et un doute quant aux retombées concrètes des éléments discutés en séance. C'est aussi cela qui a poussé la SPG à délivrer des messages de

dysfonctionnement de l'Office auprès du conseiller d'État. C'est au niveau du département, en présence de la secrétaire générale, que les discussions sur des modifications à apporter ont été reprises, avec cette fois des avancées sérieuses, prometteuses et concrètes. (IvÉ)

### **Séances avec l'association genevoise des cadres de l'enseignement primaire (AGCEP)**

Elles ont lieu environ deux fois par année scolaire et permettent aux deux comités de rester en contact et d'échanger sur les enjeux à défendre par les uns et les autres. Nous avons notamment eu des échanges d'arguments sur la motion parlementaire désirant remettre les directrices/teurs au travail dans les classes pour des temps d'enseignement. La SPG, sans se mettre en position formelle de défendre la fonction de directrice/teur, a tout de même défendu l'idée de directrices/teurs à plein temps qui prennent leur rôle au sérieux, notamment sur le plan du soutien hiérarchique auprès des enseignant-e-s. Certains dossiers pourraient nous rapprocher quelque peu à l'avenir, tel que celui des suites à donner aux rapports du SRED sur la charge de travail des enseignant-e-s. (IvÉ)

### **Séances avec le groupement des associations de parents du primaire (GAPP)**

Une seule rencontre a eu lieu cette année pour échanger nos points de vue sur un certain nombre de dossiers communs. Les deux comités ont moins l'occasion de se retrouver en séance, puisque la concertation est en cours de réorganisation au niveau de la direction générale de l'enseignement obligatoire et que cela a amené la suppression de séances où nous nous retrouvions. Les positions divergentes autour du mercredi matin n'ont pas permis de construire une collaboration dans les messages à délivrer aux parents durant cette année à propos de ce changement majeur. (IvÉ)

---

## **4. AFFILIATIONS, PARTENARIATS**

---

### **Comité du syndicat des enseignants romand (CoSER)**

L'ambiance de travail avec l'ensemble des président-e-s romand-e-s est très bonne, même si emprunte de temps à autre de pics de tensions bien compréhensibles étant donné les sujets traités et leurs enjeux. De nombreux dossiers sont étudiés et portés par le SER, dont l'enseignement apprentissage des langues 2 et 3 qui nous a passablement occupés. Depuis deux ans une conférence de presse est organisée à la rentrée d'août par la faitière pour faire entendre une seule voix sur un dossier romand et y ajouter les nuances cantonales. C'est un effort du SER pour être plus présent dans les médias, faire valoir les droits des collègues de

toute la Romandie et se positionner dans le débat pédagogique et politique face à nos autorités. Le rôle du SER est appelé à se renforcer toujours plus, tant les décisions départementales s'appuient de plus en plus sur un travail intercantonal. *(lvé)*

### **Commission de l'enseignement spécialisé du syndicat des enseignants romands (SER)**

Notre délégué dans cette commission a démissionné sans que nous ayons pu trouver quelqu'un pour le remplacer. Cette commission est dynamique au niveau du SER et est très importante, puisque tous les cantons romands sont confrontés à la mise en place de l'école inclusive. Cette commission organise une nouvelle journée de réflexion et de travail en novembre 2014. Ces journées de l'enseignement spécialisé sont toujours très bien fréquentées. *(lvé)*

### **Éducateur et rédaction cantonale**

Depuis le départ de notre dernière rédactrice genevoise, le comité peine à trouver un-e remplaçant-e. Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt, sans suite concrète pour l'instant. Dans l'intervalle, le président se charge de la rédaction cantonale pour que les membres puissent profiter des informations de l'actualité genevoise. Les relations avec la rédactrice en chef sont au beau fixe, l'occasion de saluer l'excellent travail réalisé à chaque numéro pour mettre en valeur la prose du rédacteur. Par ailleurs, l'Éducateur va changer d'imprimerie pour économiser sur les frais d'impression. Ce sera sûrement l'occasion de changer la maquette et le look de votre journal préféré. *(lvé)*

### **Fédération des enseignants et enseignantes genevois (FEG)**

Parmi les différents dossiers traités par la FEG, deux doivent retenir l'attention: il s'agit de l'enquête sur «les conditions de travail et la santé au travail» et le projet SCORE sur l'évaluation des fonctions à l'État de Genève. Pour le premier sujet, malgré un faible taux de participation, l'enquête confirme ce qui apparaît plus clairement dans l'étude du SRED (ATE III), à savoir une charge de travail qui augmente pour l'ensemble des enseignant-e-s, sans rencontrer de soutien hiérarchique. Quant au second sujet, il est très inquiétant car il semble peu clair, très cloisonné et ne laisse pas apparaître de grandes marges de négociations pour les associations. SCORE va rester une préoccupation majeure pour la FEG. *(cgx)*

### **Comité Cartel**

Le comité du Cartel a planché sur les moyens à mettre en œuvre contre le projet SCORE, inacceptable en l'état. En effet, tant sur la forme (opacité du processus) que sur le fond (réduction des bas salaires, augmentation des hauts salaires,...), le projet entraînera encore une péjoration des conditions salariales et de vie de certaines personnes. Cela préfigure à moyen terme

des logiques managériales inquiétantes pour une grande partie des fonctionnaires. L'action menée par le Cartel dans l'affaire du projet de loi visant à modifier rétroactivement les conditions d'octroi du Plend devrait permettre de stopper l'arrogance de certaines décisions politiques. Le conseil d'État pour l'instant a accepté de considérer notre demande appuyée d'un avis de droit. On espère qu'il reviendra à la raison et reconsidérera l'application de la nouvelle loi sur la rente-pont, pour que les personnes concernées ne voient pas leurs rentes diminuer. Si les options prises par le gouvernement devaient aller dans ce sens, ce serait une victoire importante pour le Cartel. Ce dernier, associé à une réunion forte des syndicats du secteur privé et public, devrait encourager le personnel à militer activement au sein des secteurs syndicaux. *(cdi)*

### **Comité CIA et caisse de pension de l'État de Genève (CPEG)**

En juin 2013, la CPEG a pris forme par l'élection de l'assemblée des délégué-e-s ; en septembre, l'élection de son comité a marqué le début du fonctionnement de ses instances. Il est à noter que la SPG n'est plus représentée dans ce comité. En effet, le groupe A, celui des enseignant-e-s dans l'assemblée des délégué-e-s, n'a plus que deux places. Parmi les candidat-e-s potentiel-le-s, nous nous sommes mis d'accord pour prendre les deux les plus affûtés sur les questions de caisses de pension. D'après les chiffres estimés au 31 décembre 2013 à notre disposition, concernant la CIA-CEH (CPEG), le rendement annuel des capitaux de prévoyance a été de 11 % et celui l'immobilier de 11 % (5 % rendement net + 6 % évolution de la valeur). Une année boursière favorable, mais surtout l'injection par l'État de 800 millions de francs dans le capital de la CIA ont permis à la CPEG de démarrer avec des Degrés de Couverture (DC) positifs : DC global de 57,5 %, DC des capitaux de prévoyance des pensionné-e-s de 101,1 %. Bémol à la clé pour les enseignant-e-s : la disparition de l'obligation de partir à la retraite à l'âge de 62 ans (la possibilité reste d'actualité), afin d'être en conformité avec le nouvel âge pivot de 64 ans. *(fla)*

### **Fonds d'Entraide de l'Enseignement Primaire (FEEP)**

Durant l'année civile 2013, le comité du Fonds d'entraide de l'enseignement primaire s'est réuni 9 fois pour traiter 15 demandes de prêts. La somme totale des prêts avoisine les 300 000.- CHF. C'est plus du double par rapport à 2012. Les difficultés financières des collègues sont, la plupart du temps, liées à un divorce. L'Assemblée des délégué-e-s, organe suprême du Fonds, étant constituée selon ses statuts par les délégué-e-s CIA, le comité a dû se pencher sur ces derniers afin de les adapter aux changements de la caisse de pension. Les modifications sont consultables sur le site de la SPG. *(mft)*

## 5. SÉANCES INTERNES

### Comité de la SPG

Dans le courant de l'année, le comité a accueilli de nouveaux membres: Yann Volpé, enseignant au cycle moyen, Melissa Rahal, enseignante au cycle élémentaire et Marianne Sottas, enseignante en arts visuels. Claire Ragno-Paquier, enseignante au cycle moyen nous a également rejoints. Nous attendions l'AGO pour une élection formelle de cette nouvelle collègue. Bienvenue à toutes/tous!

Les membres du comité se sont réunis de manière hebdomadaire et lors d'un séminaire d'automne pour réfléchir sur les sujets stratégiques du moment: le nouvel horaire scolaire, l'OMP, l'école inclusive, le cahier des charges, la caisse de retraite et le PLEND... Cette année le comité aura organisé cinq assemblées des délégué-e-s et organisé, en automne, une assemblée générale extraordinaire sur le thème de l'horaire scolaire. Par ailleurs, chaque membre du comité fait partie d'une ou plusieurs commissions internes, lieux d'information et de concertation. (*vpgd*)



### Assemblée des délégué-e-s de la SPG (AD)

L'AD a traité de nombreux sujets dont le suivi de la mise en place du nouvel horaire scolaire de l'enseignant-e, l'accumulation de nouveaux moyens d'enseignement avec les difficultés que cela engendre, la stratégie à adopter pour obtenir les meilleures conditions pour le PLEND. Les délégué-e-s ont voté une résolution sur l'horaire scolaire afin de dénoncer le manque de transparence du DIP et pour exiger des garanties dont l'augmentation du nombre de postes pour la prochaine rentrée et le respect du non dépassement des 24 heures de prise en charge des élèves par les titulaires du CM. La question de la surcharge de travail administratif a aussi été suivie de près et sera considérée avec attention, afin que des mesures soient prises pour diminuer ce sentiment de surcharge. (*rrh*)

### Forum annuel

Entre les assemblées des délégué-e-s, l'assemblée générale et l'assemblée générale ordinaire, il n'y avait pas d'espace pour organiser en plus un forum cette année. Les thèmes d'actualité ne manquent pas, mais ils doivent trop souvent être traités dans un temps restreint à cause du type de concertation entre la direction et la SPG, laissant peu de place à la consultation large des membres de notre association. Un projet de forum est en cours pour la rentrée prochaine. (*lvé*)

## **Assemblée du personnel de l'OMP**

Ces assemblées sont essentielles pour appuyer le travail important réalisé par les délégué-e-s dans les commissions qui traitent des problématiques liées à l'OMP ou à l'enseignement spécialisé en général et dans les discussions avec la direction générale. Elles sont assez dynamiques, même si on pourrait souhaiter qu'elles soient mieux fréquentées. De nombreuses idées, propositions, résolutions ont ainsi pu être discutées, votées et ont joué un rôle très important dans nos discussions avec le secrétariat général. Ces assemblées ont également permis de préparer les candidatures à l'élection de la nouvelle commission du personnel. *(lvé)*

## **Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés**

Cette commission est particulièrement importante dans la mesure où il n'y a toujours aucun-e représentant-e de l'enseignement spécialisé au sein du comité. Les séances de la commission, ainsi que les échanges de courriels avec les membres les plus fidèles et réguliers, permettent au comité de rester au cœur de l'actualité de l'OMP et de pouvoir réagir en temps et en heure pour soutenir les collègues de l'enseignement et de l'éducation spécialisée. Parmi les sujets récurrents, il y a les relations avec la direction générale, la préparation et l'analyse des séances avec la DGOMP, les conditions de travail. *(lvé)*

## **Commission interne horaire scolaire**

Cette commission, qui fonctionne depuis deux ans, ne comprend toujours que deux délégué-e-s extérieur-e-s au comité. Lors de chaque séance, les membres de la commission ont soulevé des questions à propos de l'organisation de la rentrée 2014 et de la mise en place du mercredi matin. Ils ont relevé le manque d'anticipation et se sont confrontés à la difficulté de concevoir ce nouvel horaire. Les interrogations listées lors des rencontres de la commission restent encore souvent sans réponse satisfaisante de la part de la DGEO. La SPG réclame encore un temps d'enseignement pour l'élève à 32 périodes de 45 minutes et d'une demi-journée bloc de compensation du mercredi matin pour l'enseignant-e. *(evt)*

## **Commission interne des maître-sse-s spécialistes en arts visuels (MDAS AV)**

La commission interne MDAS AV s'est réunie trois fois cette année. Une bonne nouvelle à la rentrée : l'enseignement des AV en demi-groupes est maintenu, pas de classes entières pour assumer le nouvel horaire scolaire. Cependant la SPG reste en alerte sur le redéploiement des collègues dans les établissements et l'organisation des horaires. Lors des négociations sur le cahier des charges, la surveillance des récréations est restée un point

de désaccord avec la direction. De plus la SPG continue de demander à la DGEO qu'un groupe de travail soit créé pour débattre du contenu des heures spécifiques et autres points problématiques. *(dklc)*

### **Commission interne des maître-sse-s de disciplines artistiques et sportives en éducation musicale et rythmique (MDAS EMR)**

Fin 2013, le Groupement des enseignant-e-s de musique et de rythmique (GEMR) a été dissous lors d'une AG extraordinaire. Par la suite, trois déléguées se sont proposées pour représenter les membres MDAS EMR. En 2013-2014, la SPG a rencontré les déléguées EMR à trois reprises, notamment lors d'une commission interne ouverte à tous les MDAS EMR au mois d'avril. Les dossiers suivants ont été traités : le redéploiement en vue de la rentrée 2014, la polyvalence rythmique-musique, ainsi que le co-enseignement. Le dossier des activités spécifiques devra être poursuivi ! Les déléguées ont aussi participé à des séances avec des MDAS Rythmique en vue des festivités de 2015 de l'Institut Jaques-Dalcroze. *(aat)*

### **Commission interne des maître-sse-s d'éducation physique (MDAS EP)**

Ce groupe s'est réuni une fois afin de répertorier les problèmes relatifs à la mise en place du mercredi matin : prise en charge des élèves sans le généraliste, surveillance des déplacements, responsabilité quasi complète de la discipline et de l'évaluation des élèves, etc. Ce travail a débouché sur une lettre de la SPG à la DGEO demandant une réponse à ces préoccupations et une réévaluation de fonction. Cette initiative a été soutenue par une autre lettre de l'Association genevoise des maîtres d'éducation physique (AGMEP). La DGEO a proposé de traiter ce point dans une commission pédagogique. *(imi)*

### **Commission interne ECSP**

Cette commission s'est constituée à la demande de quelques ECSP qui suivent actuellement la formation CAS à l'université. Ce certificat a déclenché une série de questions à poser à la direction, notamment la valorisation des certificats non exigés à l'engagement, sans pour autant discrimination des non détenteurs/teurs de ces certificats. En plus de cette problématique, les pratiques de réseaux et les postes supplémentaires pour le renforcement de la lecture en cycle élémentaire ont été discutés entre tous. Deux séances ont été prévues cette année, le groupe qui a lancé cette commission verra s'il est nécessaire de poursuivre ou pas. *(lvé)*

### **Site internet**

Le président a repris la gestion du site et de ses articles. Pas toujours facile de le tenir à jour, tant cela demande un investissement en temps relativement conséquent. Une mise à jour des documents a été faite et une

action spéciale élection a été menée avec une série de questions posées à l'ensemble des candidat-e-s au conseil d'État. Les réponses ont été postées, et parmi celles-ci, celles de la nouvelle conseillère d'État sont restées à disposition plusieurs semaines. À l'occasion des fêtes de Noël, le site a aussi hébergé un calendrier de l'Avent sur le thème du mercredi matin qui a suscité passablement de réactions positives et amusées. Rendez-vous régulièrement sur le site pour vous tenir à jour de l'actualité de votre syndicat : <http://www.spg-syndicat.ch/> (lvé)

## Membres SPG

Au 15 avril 2014, la SPG comptait 1425 membres.

---

## 6. LISTE DES DÉLÉGUÉ-E-S

---

**AD SPG – bureau :** Adam Stéphane, Eckert Valérie, Ravash Reza

**AD SPG – délégué-e-s :** Acclement Aurore, Andres Marie-José, Babey Aurélie, Biedermann Stéphanie, Blandin Christophe, Bocherens Christophe, Brun Colette, Budliger Nicole, Caponi Cécile, Castro Miguel, Chappot Carine, Cipelli Sandra, Combe Christine, Degoumois Gonzalez Hernandez Sandrine, Del Notaro Luca, Desbaillet Gur Catherine, De Sousa Faria Maria, Dumuid Valentin, Fernandez Anne-Lillia, Fiorina Julien, Fürer Anne, Glorioso Laure, Golaz Sabine, Gonzalez Alexandra, Hayoz Rachel, Hottelier Marc, Jolti Magali, Kunzli Leclerc Dominique, Langer Eveline, Leclerc Thierry, Luisier Damien, Maillefer Anne, Maso Myriam, Mattmann Dominique, Mazzarolo Loris, Melo Tetaz Cynthia, Miville Caroline, Muster Yenni Katia, Muza Christine, Nicolet Hélène, Noirjean Valérie, Novoa Ligabue Aurea, Ortelli Florence, Paita Catherine, Ponte Adolfo, Porcelli Julien, Rossier Geneviève, Rossier Kristel, Savino Mélanie, Sigwart Patricia, Sottas Marianne, Strazza Valérie, Thévenoz Claire, Tiercy Sylvia, Tinivella Aeschmann Catherine, Tozzini Denise, Vallet Manuelle, Vernain-Perriot Liesbeth, Voeffray Nathalie, Wicki Audrey, Wittgenstein Dominique

**Suppléant-e-s :** Barblan Laurence, Beccera Francisco, Berthod François, Bonnot Salomé, Breda Katja, Buchs Rodriguez Layla, Burkhard Prunier Annick, Chablaix Pfister Katia, Cominoli Chantal, Comitre Nadia, Dal Soler Mélanie, Dechevrens Catherine, Delez Emery Valérie, Derripe Qantu, Duhoux Meangafo Teka Sabrina, Egger Laurence, Erni Alex, Fiala Inzauralde Nahson Cléo, Fillietaz Estelle, Freymond Mathilde, Friedli Isabelle, Giacomini Sabrina, Girardin Laurence, Gioria Luc, Golan Karin, Isabella Valenzi Concetta, Jeandet Pierre, Kauffmann Annick, Lassieur Gérard, Loiseau Moser Armelle, Mabillard Sandrine, Mabut Véronique, Magnin

Marpessa, Maitre-Girardin Fabienne, Maradan Mathilde, Martin Aurélie, Martin Françoise, Meyer-Corminboeuf Céline, Nogueira David, Pfiffner Sara, Rey Armanios Ana, Robert Muriel, Rodrigues-Mendes Catia, Rothen Lucie, Rozé Stéphane, Wasem Christophe, Zambuto Silvia

**Cartel – bureau :** Laurent Vité

**Cartel – comité :** Olivier Baud, Carlo Donati, Laurent Vité

**Cartel – Conseil d’État :** Olivier Baud, Laurent Vité

**CIA – comité :** Dominique Blanc, Pierre Pricat, François Lligona

**CPEG – délégué-e-s :** Olivier Baud, Katja Breda, Laurent Fivaz, Anne FÜRer, Carine Guex, Marc Houvet, Jean-Michel Moery, Suzanne Schoeb, Anne Sprungli, Dominique Blanc, Valérie Délez Emery, Pierre Pricat

**Commission cantonale d’éducation routière :** Marina Pot

**Commission consultative du soutien aux élèves en difficultés :** Laurent Vité, remplaçant : Germain Thomas Rodriguez

**Commission culturelle :** Julien Fiorina, Catherine Tinivella Aeschimann

**Commission de l’enseignement de l’allemand (CEA) :** Miguel Castro

**Commission de fonctionnement de l’enseignement obligatoire :** Valérie Primatesta Gaud, Laurent Vité

**Commission de l’enseignement des langues et cultures d’origine (ELCO) :** Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez

**Commission de l’enseignement des mathématiques (CEM) :** Carine Guex

**Commission de liaison DGEP-SLE :** Julien Fiorina, Magali Jolti, Marina Pot

**Commission des moyens d’enseignement, fournitures scolaires et équipements (COMEFE) :** Valérie Noël, Florence Ortelli, Adolfo Ponte, Marina Pot, Marianne Sottas

**Commission du personnel de l’OMP (CP-OMP) :** Olivier Baud

**Commission interne de l’enseignement et de l’éducation spécialisés :** Jacqueline Barbon, Olivier Baud, Marie-Laure Danalet, Anne-Lillia Fernandez, Luc Lavarini, Alexandre Schwartz, Séverine Théodoloz, Laurent Vité, Germain Thomas Rodriguez, Denise Aebersold Aguzzi, Sarah Achahour-Taeschler

**Commission interne des MDAS AV :** Dominique Kunzli Leclerc, Anne-Marie Weber, Florence Ortelli, Suzanne Koehli Fiander, Véronique Chevrot, Marianne Sottas, Brigitte Aymon, Marie Larequi, Thierry Leclerc

**Commission interne des MDAS EP :** Isabelle Maulini

**Commission interne sur l’horaire scolaire :** Elodie Viret, Sabine Golaz, Marina Pot, Isabelle Maulini, Laurent Vité

**Commission interne ECSP :** Germain Thomas Rodriguez, Laurent Vité, François Lligona, Diego Zinetti

**Commission paritaire de la formation:** Carine Guex, Eveline Langer, Isabelle Maulini, Laurent Vité, Anne-Marie Weber

**Commission paritaire de la pédagogie spécialisée:** Anne-Lillia Fernandez

**Commission paritaire du statut du PE – B 5 10.04:** Olivier Baud, Laurent Vité

**Commission pédagogique:** le comité

**Conférence de l’instruction publique (CIP):** Magali Jolti

**Conseil du service écoles-médias (SEM):** Marc Houvet

**Educateur – rédaction cantonale:** Laurent Vité

**Fédération des enseignantes et enseignant-e-s genevois (FEG):** Carine Guex, Laurent Vité

**Fonds d’entraide de l’EP (FEEP) – comité:** Nicole Dupraz, Pierre Flaman (trésorier), Martine Francart (présidente), Pascal Hayoz (responsable des dossiers), Serge Kneuss, Brigitte Koller-Hayoz

**Assemblée de l’IUFE:** Isabelle Maulini

**Groupe de coordination DIP IUFE:** Laurent Vité

**Groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique (GEMR):** Helène Nicolet, Aurore Acclément, Stéphanie Biedermann

**Groupe de pilotage du réseau d’enseignement prioritaire (REP):** Laurent Vité

**Délégation pour les séances avec la direction de l’Office médico-pédagogique (OMP):** Marie-Laure Danalet, Anne-Lillia Fernandez, Luc Lavarini, Séverine Théodoloz, Laurent Vité, Denise Aebersold Agguzzi

**Délégation pour les séances avec le GAPP:** le comité

**Délégation pour les séances avec la/le conseillère/er d’État en charge du DIP:** le comité

**SER/AD:** Jacqueline Batschelet, Carine Guex, Dominique Kunzli Leclerc, Isabelle Maulini, Valérie Primatesta Gaud, Monique Othenin-Girard, Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez, Suzanne Schoeb, Marina Pot, Yann Volpé

**SER – comité (CoSER):** Laurent Vité; suppléante: Carine Guex

**SER – Commission pédagogique (CP):** Suzanne Schoeb

**SER – Commission de l’enseignement spécialisé (CES):** vacant

**Site internet:** Cédric Blaser, Laurent Christodoulidis, Laurent Vité

*Nous prions par avance nos membres de bien vouloir nous excuser pour les erreurs ou omissions qui, malgré nos vérifications, subsisteraient dans cette liste. Merci. Le comité*



## 7. RAPPORTS DES COMPTES

	Charges d'exploitation au 31 mars 2014	Budget 2013/2014	2013/2014	Budget 2014/2015
300000	Cotisations SER + autres	174.000.00	178.577.21	179.000.00
401000	OCAS (ex AVS et allocations familiales)	6.500.00	4.690.00	5.000.00
402000	LPP (dès 01.01.1985)	5.400.00	6.705.15	6.800.00
403000	LAA Assurance accidents	700.00	794.20	900.00
404000	APG Assurance maladie perte de gains	2.000.00	614.00	1.000.00
410000	Traitement du président	170.000.00	158.298.05	160.000.00
411000	Appointements secrétariat et autres	55.000.00	58.590.05	60.000.00
412000	Défraitements de fonctionnement	13.700.00	12.200.00	13.000.00
420000	Loyer bureaux et parking	32.500.00	32.483.55	32.500.00
430000	Frais bancaires et postaux	1.300.00	1.029.85	1.300.00
440000	Entretien, réparations matériel et mobilier	6.500.00	4.797.40	5.000.00
450000	Amortissements	5.000.00	5.000.00	5.000.00
460000	Electricité, téléphone	5.500.00	4.253.35	4.500.00
470001	Frais postaux, affranchissement, etc.	6.000.00	3.948.15	4.500.00
470002	Secrétariat - impressions	4.000.00	3.022.65	3.500.00
470003	Abonnements journaux	1.500.00	930.00	1.000.00
480001	Relations	5.000.00	3.828.05	4.000.00
480002	FEG	1.600.00	1.942.40	1.600.00
480005	Soutien juridique	0.00	43.972.60	34.900.00
480006	Fonds de lutte	0.00	500.00	0.00
480007	Soutien Afrique	7.000.00	0.00	0.00
490001	Réunions, réceptions Genève	3.500.00	2.212.60	2.500.00
490002	AD et AGE	3.000.00	2.206.50	2.500.00
490003	AGO	13.000.00	14.006.80	14.000.00
490004	Frais de déplacements	6.500.00	4.387.45	5.000.00
	<u>Total des charges d'exploitation</u>	<u>529.200.00</u>	<u>548.990.01</u>	<u>547.500.00</u>
		=====	=====	=====

	Produits d'exploitation au 31 mars 2014	Budget 2013/2014	2013/2014	Budget 2014/2015
500001	Cotisations à recevoir	0.00	17.278.30	18.000.00
500002	Cotisations reçues année courante	500.000.00	507.911.70	500.000.00
500003	Cotisations extraordinaires	0.00	0.00	0.00
600000	Amendes AGO	2.500.00	3.670.00	3.500.00
610000	Dons	0.00	765.00	0.00
620001	Jetons de présence	0.00	373.75	0.00
620002	Ristournes et intérêts	1.200.00	1.466.15	1.400.00
630000	FEG	0.00	0.00	0.00
640000	Fonds de lutte	4.500.00	4.288.00	4.500.00
650000	Soutien juridique	0.00	14.060.00	13.000.00
660000	Soutien Afrique	7.000.00	0.00	0.00
	Total des produits d'exploitation	515.200.00	549.812.90	540.400.00
	./. charges d'exploitation	529.200.00	548.990.01	547.500.00
	<u>Résultat de l'exercice 2013/2014</u>	14.000.00	822.89	7.100.00
		=====	=====	=====
		<b>PERTE</b>	<b>BENEFICE</b>	<b>PERTE</b>

Genève, le 03 avril 2014/JB

Laurent Vité

**Bilan au 31 mars 2014**

<b>ACTIFS</b>		<b>PASSIFS</b>	
100001	Caisse I	159.20	200000
100002	Caisse II	0.00	201000
101000	Postfinance (ex. CPP)	24.750.97	Transitoires
101001	Postfinance épargne (ex. ép)	0.00	Capital
102001	Deposito	0.00	+ excédent de l'ex. 2013/14
102002	BCG "Epargne"	0.00	230.738.53
102003	BCGE "C/C"	44.685.55	+ 822.89
102004	Banque Coop	166.085.85	
103000	Banque Migros	18.588.00	
110001	Membres débiteurs	500.00	
111000	2 parts sociales BCGE	15.290.60	
	Matériel, mobilier	270.060.17	
		=====	=====
			38.498.75
			231.561.42
			270.060.17
			=====

Genève, le 03 avril 2014/JB

Laurent Vité

## Fonds de lutte au 31 mars 2014

01.04.2013	Solde Banque Coop au 31.03.2013	CHF	45.094.00
29.04.2013	Virt s/Postfinance SPG - résultat 2012/13	- CHF	506.40
		CHF	44.587.60
31.12.2013	Intérêts nets	CHF	97.95
		CHF	44.685.55
31.03.2014	Résultat de l'ex. 2013/2014	CHF	3.788.00
	Solde Banque Coop après virt 2013/14	CHF	48.473.55
			=====

### Charges d'exploitation exercice 2013/2014

23.01.2014	Don à *CGAS Petite Enfance	CHF	500.00
	Résultat de l'exercice 2013/14	CHF	3.788.00
		CHF	4.288.00
			=====

### Produits d'exploitation exercice 2013/2014

24.04.2013	Christine Muza, don pour grèves	CHF	70.00
31.03.2014	1406 X CHF 3.00	CHF	4.218.00
		CHF	4.288.00
			=====

\* *Communauté genevoise d'actions syndicales*

Genève, le 03 avril 2014/JB

Laurent Vité

## Soutien juridique au 31 mars 2014

01.04.2013	Banque Migros au 31 mars 2013	CHF	189.692.15
16.07.2013	Virement résultat ex. 2012/2013	CHF	<u>10.980.00</u>
		CHF	200.672.15
31.12.2013	Intérêts nets - clôture compte épargne	CHF	292.80
31.12.2013	Intérêts nets - nouveau compte courant	CHF	<u>20.90</u>
		CHF	200.985.85
30.01.2014	* Virt à Postfinance remb. Protekta	- CHF	<u>34.900.00</u>
		CHF	166.085.85
31.03.2014	Résultat de l'ex. 2013/2014	CHF	<u>4.987.40</u>
31.03.2014	Solde Banque Migros après virt. 2013/2014	CHF	171.073.25
			=====

### Charges d'exploitation au 31 mars 2014

12.07.2013	Affaire I	CHF	2.500.00
12.07.2013	Affaire II	CHF	2.500.00
13.09.2013	* Protekta ass. juridique 2013/2014, prélevé à Banque Migros le 30.01.14	CHF	0.00
10.10.2013	Repas M. Tornare + LCH - mise s/pli Protekta	CHF	73.00
05.11.2013	J-M. Wicki, avance frais recours Plend	CHF	1.000.00
08.11.2013	E. Jeannet, avance frais recours Plend	CHF	1.000.00
05.12.2013	Affranchissement envoi doc. Protekta	CHF	999.60
14.01.2014	J-P. Haeni, avance frais recours Plend	CHF	<u>1.000.00</u>
		CHF	9.072.60
31.03.2014	Résultat de l'ex. 2013/2014	CHF	<u>4.987.40</u>
		CHF	14.060.00
			=====

### Produits d'exploitation au 31 mars 2014

31.03.2014	1406 membres x CHF 10.00	CHF	14.060.00
			=====

Genève, le 03 avril 2014/JB

Laurent Vité

# Rapport des vérificateurs des comptes de la Société pédagogique genevoise

## Exercice 2013/2014

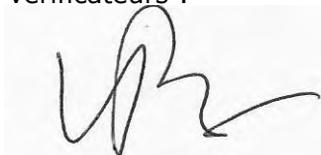
Conformément au mandat reçu lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2013, nous soussignés, Laurent FIVAZ et Philippe HOCHSTRASSER avons effectué le lundi 7 avril 2014 la vérification des comptes de la Société pédagogique genevoise tenus par notre ex-trésorière, Jacqueline Batschelet.

Après avoir examiné le compte d'exploitation 2013/2014 et les pièces qui s'y rapportent, ainsi que les bilans au 31 mars 2014, nous pouvons certifier que ceux-ci sont tenus avec rigueur et précision.

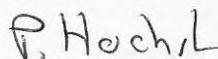
Ainsi, nous attestons que les comptes de la Société pédagogique genevoise sont exacts.

Nous demandons donc à l'Assemblée, ici présente, de donner décharge à l'ex-trésorière pour sa parfaite tenue des comptes durant le dernier exercice

Les vérificateurs :



Laurent FIVAZ



Philippe HOCHSTRASSER

Fait à Genève, le 07 avril 2014



## 8. ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACT	Activités créatrices sur textiles	ECDIP	Économat du département de l'instruction publique
AD	Assemblée des délégués	ECSP	Enseignant chargé du soutien pédagogique
ADEFEP	Association des étudiants en formation enseignement primaire	EEDP	Entretien d'évaluation et de développement du personnel
AGCEP	Association genevoise des cadres de l'enseignement primaire	ELCO	Enseignant en langue et culture d'origine
ASG	Am Stram Gram	EP	Enseignement primaire
AV	Arts visuels	EPP	Enseignant en période probatoire
BSEP	Baccalauréat en sciences de l'éducation – orientation enseignement primaire	FEPP	Fonds d'entraide de l'enseignement primaire
CAS	Certificat d'études avancées	FEG	Fédération des enseignant-e-s genevois
CCEP	Certificat complémentaire en enseignement primaire	FEP	Formation en enseignement primaire
CCISPH	Commission consultative de l'intégration scolaire des personnes handicapées	FPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	GAPP	Groupement des associations de parents d'élèves du primaire
CEA	Commission de l'enseignement de l'allemand	GEMR	Groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique
CEM	Commission de l'enseignement des mathématiques	IUFE	Institut universitaire de formation des enseignant-e-s
CES-SER	Commission de l'enseignement spécialisé du SER	MA	Maître adjoint
CIA	Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève	MESP	Maîtrise en pédagogie spécialisée – orientation enseignement spécialisé
CIIP	Conférence intercantonale des directrices et directeurs de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	MDAS	Maître-esse de disciplines artistiques et sportives
CIP	Conférence de l'instruction publique	OCG	Orchestre de chambre de Genève
CMP	Centre médico-pédagogique	OMP	Office médico-pédagogique
CLACC	Classe d'accueil	OSR	Orchestre de la Suisse romande
CO	Cycle d'orientation	PAT	Personnel administratif et technique
COFOEP	Commission paritaire de la formation de l'enseignement primaire	PE	Personnel enseignant
COMEFE	Commission des moyens d'enseignement, des fournitures et des équipements	PER	Plan d'études romand
CoSER	Comité du SER	PEL	Portfolio européen des langues
CPEG	Caisse de prévoyance de l'État de Genève	PLEND	Plan d'encouragement au départ anticipé
CRDP	Centre de ressources et de documentation pédagogiques	REP	Réseau d'enseignement prioritaire
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire	SCOP	Service de la coordination pédagogique
DGOMP	Direction générale de l'Office médico-pédagogique	SCORE	système compétences – rémunération – évaluation
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport	SEM	Service écoles-médias
		SER	Syndicat des enseignant-e-s romands
		SEREP	Service des remplacements
		SFSS	Secrétariat à la formation scolaire spéciale
		SLE	Service des loisirs éducatifs
		SRED	Service de la recherche en éducation
		SSJ	Service de santé de la jeunesse
		TMG	Théâtre des marionnettes de Genève